

Achat d une console ps3 comment sa se passe

Par xaxa83, le 24/12/2010 à 02:26

Bonjour, je voudrais savoir si en cas d'arnac si il peuve me vider mon compte si je ne fait pas oposition ou si il me debite la somme de l'achat en gros j'ai fait l'achat sur un site frauduleux voila pourquoi ma question

Par corima, le 24/12/2010 à 14:19

Bonjour, si vous vous posez deja toutes ces questions, allez dans un magasin en acheter une neuve, vous serez au moins garanti